ECOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

Année 1964 N° 14

# Le Facteur Humain dans l'Elevage au Cameroun

## THÈSE

POUR LE

**DOCTORAT VÉTÉRINAIRE**

**(Diplôme d'État)**

*Presentée et soutenue publiquement en Mars 1964*

DEVANT LA

**FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOULOUSE**

PAR

**ABDOULAYE Maïkano**

**Né vers 1932, à GASCHIGA (Cameroun)**

JURY

*Président* : M. ROUX, Professeur à Faculté de Médecine.

*Assesseusr* : M. DARRASPEN, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire.

M. FALIU, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire.

IMPRIMERIE DU CENTRE
CAMILLI ET FOURNIE
28, allée J.-Jaurès, Toulouse

ECOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

Année 1964 N° 14

# Le Facteur Humain

## dans

# l'Elevage au Cameroun

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK - LEIDEN -

THÈSE

POUR LE

**DOCTORAT VÉTÉRINAIRE**

**(Diplôme d'État)**

*Presentée et soutenue publiquement en Mars 1964*

DEVANT LA

**FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOULOUSE**

PAR

**ABDOULAYE Maïkano**

**Né vers 1932, à GASCHIGA (Cameroun)**

JURY

*Président* : M. ROUX, Professeur à Faculté de Médecine.

*Assesseusr* : M. DARRASPEN, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire.

*Assesseusr* : M. FALIU, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire.

IMPRIMERIE DU CENTRE
CAMILLI ET FOURNIE
28, allée J.-Jaurès, Toulouse

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

# ECOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

**Directeur** ..... MM. : PONS.
**Professeur honoraire** ..... LASSERRE.

*PERSONNEL ENSEIGNANT*

## PROFESSEURS

**Chaire de Pharmacie - Toxicologie**..... GODFRAIN.
Pharmacie et Toxicologie.
**Chaire de Physique et Chimie Biologiques et Médicales**.... RICO.
Physique et Chimie Biologiques et Médicales.
**Chaire d'Anatomie des Animaux domestiques**..... PAVAUX.
Anatomie descriptive. — Extérieur.
Anatomie appliquée.
**Chaire de Pysiologie - Thérapeutique**..... PIERRE.
Physiologie. — Thérapeutique et Pharmacodynamie.
**Chaire d'Histologie Anatomie Pathologique**..... LOMBARD.
Histologie et Embryologie. — Anatomie Pathologique.
**Chaire d'Inspection et Contrôle des Denrées Alimentaires**.. LABIE.
Inspection des Viandes. — Inspection du Lait.
**Chaire de Parasitologie**..... BRIZARD.
Zoologie appliquée. — Parasitologie externe. — Parasitologie interne. — Clinique.
**Chaire de Pathologie Médicale des Equidés et Carnivores**.. DARRASPEN.
Pathologie Médicale des Equidés et Carnivores. — Législation Vétérinaire. — Clinique.
**Chaire de Pathologie Médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour** ..... TOURNUT.
Pathologie Médicale du Bétail et des animaux de basse-cour. — Clinique. — Clinique externe.
**Chaire de Pathologie Chirurgicale**..... COULON.
Technique chirurgicale. — Pathologie chirurgicale. — Clinique.
**Chaire de Pathologie de la Reproduction**..... BERTHELOT
Pathologie de la Reproduction. — Obstétrique. — Clinique.
**Chaire de Pathologie des Maladies contagieuses**..... SAURAT.
Microbiologie. — Immunologie. — Maladies contagieuses. — Police sanitaire.
**Chaire de Zootechnie**..... PONS.
Ethnologie. — Hygiène. — Zootechnie. — Economie rurale.
**Chaire d'Alimentation** ..... FALIU
Botanique appliquée. — Agronomie. — Alimentation.

## CHEFS DE TRAVAUX

Maladies contagieuses..... MM. : LAUTIE, Agrégé.
Pathologie Médicale. — Législation Vétérinaire..... LESCURE, Agrégé.
Pharmacie. — Toxicologie..... MILHAUD, Agrégé.
Pathologie Chirurgicale ..... CAZIEUX.
Pathologie de la Repréduction..... ROYAL.
Physiologie ..... FARGEAS.
Pathologie Médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour ESPINASSE.
Alimentation ..... GRIESS.

## COURS COMPLEMENTAIRES. — CHARGES D'ENSEIGNEMENT

Droit Vétérinaire ..... LINON.
Botanique ..... MOROUER.
Pisciculture ..... SECONDAT.
Agronomie ..... BRISEBOIS.
Economie Rurale ..... SIMONIN

---

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions emises par les candidats (Délibération de la Faculté en date du 10 mai 1891 et du Conseil de l'Ecole en date du 13 juin 1924)

A S.E. Ahmadou AHIDJO

*Président de la République Fédérale du Cameroun*

A Monsieur N'Joya AROUNA

*Ministre de la Justice*

Qui ont conçu et obtenu le principe de l'envoi en France des boursiers du Nord, dès qu'ils ont eu à défendre les intérêts de cette région au sein de l'Assemblée représentative du Cameroun sous tutelle française. Qu'ils trouvent dans ce modeste travail le témoignage de notre très respectueuse gratitude.

A Monsieur Yadji ABDOULAYE

*Secrétaire d'Etat à l'Elevage*

Respectueux hommages.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41547605_0116

## A NOTRE PRÉSIDENT DE THÈSE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR ROUX

*de la Faculté de Médecine de Toulouse*

Qui nous a fait le très grand honneur d'accepter la présidence de notre Jury de thèse.

Hommage très respectueux.

## A NOTRE JURY DE THÈSE :

Monsieur le Professeur FALIU

*de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse*

Qui a accepté le sujet de notre thèse, qui nous a guidé dans la conduite de ce travail et dont la compréhension et la bienveillante sollicitude rendent chacun de nous heureux de l'avoir approché.

Humble témoignage de notre respectueuse reconnaissance.

Monsieur le Professeur DARRASPEN

*de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse*

*Chevalier de la Légion d'honneur*

Que nous remercions d'avoir bien voulu accepter de faire partie de notre Jury de thèse.

Hommage très reconnaissant.

A Monsieur JEANNIN

*Docteur Vétérinaire*

*Inspecteur général de l'Elevage d'Outre-Mer*

Qui a consacré toute sa carrière vétérinaire au développement de l'élevage du Cameroun.
Hommage très reconnaissant.

A Monsieur ESTEREZ

*Directeur de la S.E.R.E.S.A.*

Qui a bien voulu nous communiquer l'essentiel de notre documentation.
Tous nos remerciements.

A TOUS NOS MAITRES DE L'ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

A TOUS NOS MAITRES
DE L'INSTITUT DE L'ELEVAGE
ET DE MEDECINE VETERINAIRE
DES PAYS TROPICAUX

Hommage très respectueux.

A Monsieur Djamo HAMAN

*Inspecteur de l'Enseignement*

Témoignage de notre reconnaissance.

A Monsieur FOUAPON

*Docteur Vétérinaire*

*Directeur des Services Centraux d'Elevage*

A Monsieur LECORVELLER

*Docteur Vétérinaire*

*Inspecteur de l'Assistance Technique Française*

*Chef du Secteur Nord de l'Elevage*

A Monsieur Abbo DJIBRILLA

*Assistant Vétérinaire*

*Chef du Sous-Secteur d'Elevage de la Bénoué*

Qui nous ont apporté sans réserve
leur aide et leur compréhension.
Tous nos remerciements.

A TOUS NOS COMPAGNONS D'ETUDES

Amicale pensée.

A MES PARENTS :

A Al Hadji Mahmadou Maloum

A ma femme

A mon beau-père Al Hadji Dewa Alkali

A TOUTE MA FAMILLE

# INTRODUCTION

*Parmi les problèmes posés par le développement économique de l'Afrique noire, les mentalités des populations constituent un des facteurs limitants, sans doute le plus important.*

*Lorsque l'on observe les scènes de la vie africaine au cœur de la forêt ou de la savane, on ne peut s'empêcher de penser à ce que disait J.-J. Rousseau au sujet d'une saison de vendange dans son ouvrage « La Nouvelle-Héloïse » : « Que veux-tu contre un peuple qui vit pour vivre et non pour gagner ni pour briller ? ». Pourtant nous sommes à une époque où on demande à l'Afrique de gagner et de briller. Dans ces conditions, ce ne sont plus quelques hommes ouverts aux idées de progrès qu'il faut à l'Afrique noire, mais une évolution harmonieuse et simultanée de toutes les classes sociales.*

*Dans le cas particulier du Cameroun et en ce qui concerne le domaine de l'élevage, une étude précise du milieu humain nous semble indispensable pour comprendre pourquoi l'élevage du bétail semble stationnaire malgré les efforts considérables déployés par le Service de l'élevage : à savoir la lutte constante contre les divers parasites, en particulier les parasites sanguins (Trypanosomes, Piroplasmes...), les grandes maladies épizootiques (peste bovine, péripneumonie, pasteurellose, charbon...), enfin l'application des méthodes classiques de zootechnie : sélection, croisement avec des races importées.*

*Dans sa thèse « Le croisement Brahma-Peul » notre camarade le Docteur Fouapon a souligné les effets des*

*mentalités peules vis-à-vis de l'introduction d'une méthode d'élevage.*

*L'éducation de l'éleveur peul ou foulbé du Cameroun paraît indispensable si on veut introduire avec succès des idées nouvelles en matière de zootechnie.*

*Pour entreprendre et réussir cette éducation, il nous faut connaître les divers facteurs géographiques, sociaux, religieux, administratifs et traditionnels qui imposent à l'éleveur son comportement actuel.*

*Nous diviserons notre travail en trois parties pour montrer dans une première partie : le milieu physique, c'est-à-dire le pays, l'organisation sociale des Peuls ou Foulbés, les éleveurs et les méthodes d'élevage en soulignant l'influence des facteurs correspondants.*

*Dans la deuxième partie, nous présenterons l'organisation du service de l'Elevage, le personnel, son fonctionnement et ses rapports avec les éleveurs, les réactions de ces derniers vis-à-vis des mesures prises à l'égard de leurs animaux.*

*La troisième partie sera réservée au milieu économique pour montrer l'interférence des divers facteurs sur l'exploitation et la commercialisation du bétail.*

*Sans prétendre refaire la Société, connaissant le mal, nous proposerons quelques remèdes dans notre conclusion.*

# PREMIERE PARTIE

## MILIEU PHYSIQUE

## APERÇU ETHNOGRAPHIQUE
## ET ORGANISATION SOCIALE DES PEULS OU FOULBES

## ELEVEURS ET METHODES D'ELEVAGE

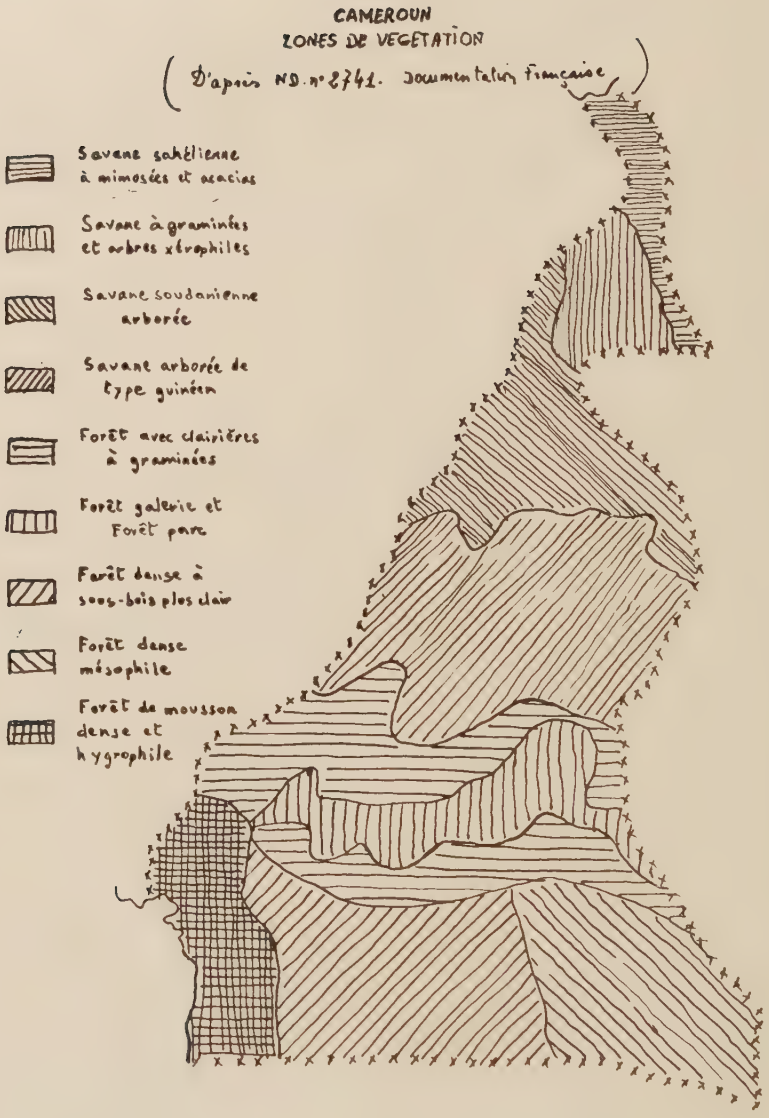
CAMEROUN
ZONES DE VEGETATION
( D'après N.D. n° 2741. Documentation Française )
Savane sahélienne à mimosées et acacias
Savane à graminées et arbres xérophiles
Savane soudanienne arborée
Savane arborée de type guinéen
Forêt avec clairières à graminées
Forêt galerie et Forêt parc
Forêt dense à sous-bois plus clair
Forêt dense mésophile
Forêt de mousson dense et hygrophile

## A) LE PAYS

Le Cameroun se situe entre l'ex-A.O.F. et l'ex-A.E.F. C'est un triangle de 430.000 km² allant de l'Océan Atlantique au lac Tchad. Comme la plupart des Etats d'Afrique noire, le Cameroun comporte une zone forestière à climat équatorial, une zone herbeuse ou savane à climat tropical du type soudano-sahelien avec une saison de pluies et une saison sèche d'égale durée. Entre les deux souvent une zone de transition à forêt clairsemée ou savane boisée et qui forme aussi la limite sud des pâturages peuls à cause de la mouche tsé-tsé.

Ainsi le domaine de l'élevage du bétail se limite au plateau de l'Adamaoua et aux plaines de la cuvette du Tchad qui lui fait suite (voir carte de végétation). Nous n'en dirons pas plus du milieu physique bien qu'il joue un très grand rôle en ce sens qu'il impose la structure des habitations, l'importance des vêtements et influence les activités humaines.

## B) APERÇU ETHNOGRAPHIQUE ET ORGANISATION SOCIALE DES PEULS

Le recensement de 1957 estime à 3.200.000 habitants la population du Cameroun. Les groupes ethniques sont nombreux, au lieu de les énumérer, nous préférons présenter une carte d'ethnographie. Cependant la répartition de ces populations par religion serait la suivante :

| | |
|---|---|
| Animistes de toutes sortes..... | 1.577.000 |
| Musulmans ..... | 560.000 |
| Catholiques ..... | 550.000 |
| Protestants ..... | 500.000 |

(d'après le « Bulletin de la Documentation Française », 19-1-1961, n° 2.471).

CAMEROUN

CARTE ETHNOGRAPHIQUE

(D'après N.D. n° 2741 . de la Documentation Française)

Ce sont les 560.000 Musulmans ou Peuls qui constituent les principaux éleveurs du bétail au Cameroun et dont nous nous proposons d'étudier les mentalités.

## ORGANISATION SOCIALE DES PEULS OU FOULBES DU NORD-CAMEROUN

Toute la moitié nord du pays est habitée par les 560.000 musulmans cohabitant avec une partie des 1.577.000 animistes ou Kirdi (païens) répartis en plusieurs tribus vivant sur les montagnes.

De nombreuses hypothèses tentent d'expliquer l'origine des Foulbés du Nord-Cameroun. Actuellement on admet que ce sont des descendants des Soudanais venus de l'Afrique occidentale pour propager l'Islam et qui se sont établis sur le plateau de l'Adamoua et les plaines de la cuvette du Tchad. Effectivement on peut constater que les noms des grands centres : Ngaoundéré, Garoua, Maroua, sont composés à l'aide de prépositions ou d'adverbes de lieu, montrant bien qu'il s'agit de campements de voyageurs installés au hasard des arrêts de restauration et qui sont devenus des villes. Par exemple, Ngaoundere signifie « montagne en forme de nombril ». Effectivement cette ville se trouve au pied de la falaise de l'Adamoua. Ce plateau d'Adamoua tient son nom de son envahisseur Adama. De même Garoua signifie « voici l'eau » et la ville se trouve sur la Bénoué, grand affluent du Niger.

Grâce à leurs chevaux, les guerriers foulbés sont devenus les maîtres des plaines, refoulant les Kirdis ou païens sur les montagnes. Les païens capturés au cours des razzias étaient superficiellement islamisés et un métissage adroit a permis une bonne pacification des esclaves.

### 1° Organisation sociale.

Les Foulbés sont répartis en provinces commandées par les lamibé (pluriel de lamido) ou chefs coutumiers. La société est basée sur la distinction d'hommes libres et

des esclaves parmi lesquels on distingue les esclaves d'Etat et les esclaves affranchis.

(Avant de continuer, précisons que la société peul telle que nous la décrivons a quelque peu évolué, en particulier l'esclavage est supprimé, nous employons le présent pour la commodité de l'exposé). Les tribus païennes qui ont su résister aux razzias se considèrent sur un même pied d'égalité que les Foulbés.

Le lamido ou chef coutumier gouverne son territoire avec l'aide des notables ou ministres et des djaouro ou chefs de canton. Pour être notable, il fallait avoir témoigné d'un acte de courage spectaculaire. Le jour de sa nomination chaque notable reçoit un cheval, une tenue d'apparat, un sabre, un turban et un palefrenier.

Chaque secteur d'activité est confié à un notable et on trouve :

— un yérima ou prince, l'aîné des fils du lamido, préparé pour la succession et qui exerce une grande autorité ;

— un kaïgama ;

— un wadjiré, qui sont les neveux du lamido et le plus souvent ses conseillers intimes les plus influents ;

— un sarkifada chargé d'organiser les activités de la cour ;

— un samaki responsable de la cavalerie et de l'état d'entretien des chevaux. Soulignons le rôle considérable du cheval qui est le seul moyen de locomotion des Foulbés. Un cheval vaut environ six à huit vaches laitières ;

— un wakili assure la sécurité intérieure, fait exécuter les ordres de la cour et juge les délits mineurs ;

— un bounou s'occupe de l'agriculture ;

— un sarkin-sanou responsable de l'élevage, et nous reviendrons plus loin sur le rôle de ce dernier ;

— enfin la justice est rendue par un alkali ou cadi.

Il reste encore beaucoup d'autres notables à énumérer ; les principaux, que nous avons cités, suffisent pour donner une idée précise de l'organisation des seigneuries peuls au Nord-Cameroun.

Nous avons volontairement insisté sur ces considérations qui semblent nous éloigner des questions d'élevage ; nous verrons plus loin que l'essentiel des facteurs limitants dans l'élevage du bétail tient à ce type d'organisation sociale qui a certes évolué, mais n'a pas complètement disparu. Malgré les modifications actuelles, les structures sociales d'autrefois persistent en filigrane dans l'organisation actuelle et nous verrons dans l'activité sociale que les effets se font encore ressentir.

**2° Activité sociale.** :

*Autour du lamido :*

Le matin le lamido reçoit les principaux notables pour faire le tour d'horizon. Après quoi les hommes libres vont présenter leurs hommages au lamido, mais cela est facultatif ; s'ils y vont ils restent couverts mais doivent quitter leur chaussures, c'est l'équivalent d' « essuyez vos pieds S.V.P. ». Car le salon est garni de tapis ou de sable fin qu'il importe de ne pas souiller avec les sandales.

Les anciens esclaves doivent en plus se décoiffer.

Lorsque le lamido voyage à travers ses terres, les esclaves se placent devant, qu'ils soient à cheval ou à pied, les notables et les hommes libres suivent le lamido qui est entouré de djagui ou esclaves d'état lui tenant le parasol ou agitant gracieusement des éventails ornés de plumes d'autruche ; enfin un écran de guerriers armés de lances, de sagaies, de sabres, de flèches, entourent le sultan qui égraine tranquillement le chapelet sur son cheval soigneusement orné. Cependant que les griots ou troubadours chantent les louanges du lamido.

Quels sont les avantages pour ceux qui vivent à la cour ?

Ils sont nombreux : il y a les honneurs, la nourriture gratuite, pas d'impôt surtout pour les esclaves d'état ; enfin de nombreux cadeaux de fin d'année.

Inconvénients : aucun pour les intéressés, mais énormes pour la société entière ; il en résulte une diminution de la population active et capable de travailler.

Voyons l'activité des citoyens qui ne vivent pas à la cour et la vie sociale au niveau de la famille.

*A côté des notables, on trouve des commerçants, des marabouts, des éleveurs* que nous retrouverons plus loin.

La vie familiale se déroule dans un ensemble d'habitations cylindriques au toit conique fait de paille, le tout entouré d'un mur ou d'une clôture de paille secko d'une hauteur telle qu'un homme à cheval, même très grand, ne puisse pas voir ce qui se passe à l'intérieur du saré ou concession.

On y trouve le chef de famille, ses épouses, de une à quatre, car l'Islam autorise la polygamie ; des enfants en nombre variable, enfin des captifs. Un cheval à l'entrée de la concession signale une maison de dignitaire ou de citoyen riche.

Les enfants, filles et garçons, dès l'âge de 6 ans, sont envoyés chez le marabout du quartier pour recevoir l'enseignement coranique. Le chef de famille est soit un notable, un commerçant, un éleveur, soit un marabout ; les femmes s'occupent du ménage ; il reste un ou deux captifs pour tous les autres travaux, en particulier les travaux champêtres et le gardiennage du troupeau.

Il est évident que dans une famille de dix personnes, s'il n'y en a que trois ou quatre qui doivent cultiver une terre peu fertile avec un outillage archaïque (la houe) pour nourrir l'ensemble de la famille pendant toute l'année, on comprend l'origine de la faim dans le tiers-monde.

### 3° Administration de la société peul dans son ensemble.

Le chef coutumier ou lamido est aussi le chef spirituel. Quoi qu'il connaisse parfaitement le Coran, il ne dirige pas la prière à la mosquée qui est confiée à un iman. Devant une telle organisation, les Européens ont adopté l'administration indirecte.

La justice est rendue de la façon suivante :

— L'alkali ou cadi assesseur règle les différends entre commerçants, intervient dans les questions d'héritage, de

mariage, de divorce et les délits d'adultère. Il commente publiquement le Coran pendant le mois de Ramadan (jeûne) et explique les lois du Coran.

— Le wakili, chargé de la sécurité publique, expédie les délits mineurs, par exemple il tranche les palabres au sujet des frontières des champs, de la divagation des animaux. Il interdit les jeux d'argent, la consommation d'alcool, l'arrogance et l'attitude de défi vis-à-vis des agents du lamido, ainsi que le retard dans le paiement des impôts.

Les peines vont de 500 à 1.000 francs d'amende ou deux à trois jours de travail dans le champ du lamido. Ce genre de peine devient fréquent pendant les époques de semailles ou de récolte pour renforcer la main-d'œuvre.

— Le lamido tranche les différends entre esclaves ou entre esclaves et leurs maîtres, qui sont des questions délicates et souvent d'ordre politique.

Les principaux éléments étant mis en place, nous pouvons envisager le problème de l'élevage et l'influence des facteurs limitants.

## C) ELEVEURS ET METHODES D'ELEVAGE

### 1° Les éleveurs.

En Europe l'élevage est un métier et si l'éleveur est considéré comme un facteur limitant, c'est souvent pour des raisons de tradition. Au Cameroun, l'élevage du bétail n'est pas un métier et l'introduction des méthodes classiques de zootechnie échoue pour d'autres raisons.

Tout d'abord nous avons en réalité plus de possesseurs de bœufs que d'éleveurs. En effet, tous les notables que nous avons décrits plus haut possèdent des troupeaux pour des raisons de prestige. Un troupeau de bœufs représente une réserve d'argent. De même que l'Européen place son avoir à la banque ou à la caisse d'épargne, le dignitaire peul s'achète un bovin dès qu'il a de l'argent liquide. Le troupeau est confié à des esclaves vivant dans un roumdé (propriété à la campagne), ou il peut être aussi confié à

un berger moyennant un taurillon par an accompagné de quelques cadeaux. En principe le propriétaire ne sait rien de son troupeau, étant occupé à la cour. Lors de fêtes, de mariage ou d'un pèlerinage à La Mecque, il fait vendre quelques bovins pour avoir la somme nécessaire.

Le plus souvent ces dignitaires montrent une indifférenme totale aux idées d'amélioration de la qualité du cheptel et, étant donné leur rang social, il n'est pas facile de leur imposer toutes les mesures administratives.

A côté de ces possesseurs de bœufs, nous avons les éleveurs proprement dits constitués par des citoyens moyens qui détestent les travaux champêtres et vivent avec leurs troupeaux d'où ils tirent toute leur subsistance. Le lait vendu frais ou caillé permet l'achat du mil, du poisson séché, du sel, des chaussures, des vêtements, qui constituent l'essentiel de leurs besoins. Dans ces conditions, l'élevage n'est plus un métier mais un mode de vie. Au point que le docteur Doutressoulle, qui a bien observé les Peuls, écrit justement que « cette vocation pastorale du Peul a développé chez lui un instinct très sûr pour l'élevage du bétail. Il possède une expérience ancestrale qui se manifeste par le choix des pâturages, la connaissance des plantes qui engraissent, celles qui favorisent la fécondation. »

Nous avons interrogé quelques éleveurs sur les critères d'aptitudes à la production laitière : ils nous ont énuméré des critères correspondant exactement à ceux qui sont enseignés dans les écoles vétérinaires.

En plus de ces éleveurs sédentaires, nous avons aussi les M'Bororos, essentiellement nomades et qui transitent au Cameroun pendant la saison des pluies. Ils constituent un danger permanent de propagation de maladies contagieuses.

**2° Les bovins.**

Il s'agit dans le cas d'élevage sédentaire, des zébus peuls ou poulfoulis, caractérisés par la présence d'une bosse et de grandes cornes, le plus souvent en berceau. Ce sont des animaux de grande taille, bien adaptés à la mar-

che, ils atteignent le poids adulte à 5-6 ans et pèsent en moyenne 350 à 400 kilos sur les meilleurs pâturages de l'Adamoua. La femelle donne assez de lait pour nourrir son veau et donne une carcasse de bonne qualité. Les robes sont très variées, en général le blanc et l'acajou sont sélectionnés dans des troupeaux distincts. Les robes multicolores restent ensemble mais les éleveurs attachent une grande importance à l'aspect des taches, nous en reparlerons dans les traditions.

Sans compter les troupeaux nomades et les divers animaux venant du Tchad notamment, qui transitent au Cameroun en se rendant vers le Nigéria, l'effectif bovin est estimé à 2.000.000 de têtes au Cameroun en 1962. Ce chiffre est inférieur à la réalité mais il est très difficile de convaincre les propriétaires à donner le total réel de leurs animaux, même au Service de l'Elevage. Vis-à-vis de l'administration, les éleveurs cachent une bonne fraction de leurs troupeaux pour réduire les frais d'impôt et, vis-à-vis du Service Vétérinaire, les opérations sanitaires étant gratuites et le vétérinaire n'ayant pas à communiquer ses statistiques au percepteur, les éleveurs nous présentent une bonne partie de leur bétail, la fraction non déclarée correspondant à la part de méfiance à l'égard de la vaccination.

### 3° Les pâturages.

A part le plateau de l'Adamamoua où la saison des pluies est plus longue, le reste de la zone d'élevage est soumis à un climat à deux saisons de même durée. On a l'abondance en saison de pluies et la disette en saison sèche où l'abreuvement pose un problème. Même en saison des pluies, le tapis herbacé se compose d'herbes à pousse rapide qui deviennent vite ligneuses ; de ce fait, avant même la fin de l'hivernage, les bovins doivent parcourir de grandes distances à la recherche d'herbes non encore lignifiées.

Actuellement, avec le développement de l'agriculture, notamment la culture du coton et la descente sur les plaines des païens refoulés autrefois sur les montagnes, le

mouvement des pasteurs peuls se trouve limité et cela pose un problème de gardiennage de plus en plus aigu. Les querelles entre agriculteurs et éleveurs deviennent de plus en plus fréquentes. Les éleveurs ayant caché jusqu'ici leurs effectifs à l'administration, officiellement les pâturages du Cameroun n'ont pas atteint leur capacité de charge en bovins ; en fait, si on considère l'effectif réel et la qualité médiocre des pâturages, on comprend la situation des éleveurs qui se sentent à l'étroit avec leur bétail.

Donc, pour obtenir une association agro-pastorale heureuse, il est indispensable de considérer cette question d'amélioration des pâturages.

**Les modalités de l'élevage.**

C'est essentiellement un élevage du type extensif. Pour un observateur européen, la composition d'un troupeau avec un fort pourcentage de mâles et de vieilles vaches fait penser à une absence totale de notion de zootechnie et une erreur d'élevage. Pour les Foulbés, l'élevage n'étant pas un métier mais un mode de vie, cette composition du troupeau est voulue car les mâles constituent la monnaie et sont utilisés lors des fêtes, mariages, circoncision, achat de vêtements, du sel, du natron pour le bétail ; la rémunération des bouviers : un taureau par an ; le djaka ou taxe traditionnelle : un taureau pour trente têtes, enfin le paiement des impôts et divers cadeaux de prestige.

Les vieilles vaches sont conservées comme ayant été à la base de la prospérité du troupeau et aussi comme des animaux les plus résistants aux maladies contagieuses les plus redoutables : peste bovine et péripneumonie, etc. Après le passage de telles épizooties, l'expérience leur a montré qu'il ne restait que les sujets adultes et les plus âgés.

L'effectif est réparti en plusieurs troupeaux de cinquante têtes, toujours dans le souci d'opposer une grande frontière aux épidémies et aussi pour limiter les pertes par vol. En effet, autrefois le vol des troupeaux était fréquent.

Le berger passe la journée avec le troupeau dans la brousse et le ramène au village le soir au coucher du

soleil, dans une « gloire de poussière » qui fait la fierté du propriétaire. Le bétail est enfermé dans un parc (waldé) dont la clôture est faite de branches garnies d'épines. Seuls les habitués du troupeau peuvent l'approcher ; toute présence étrangère soulève l'inquiétude chez les animaux qui prennent un air menaçant. Bien que les pasteurs se mettent aussitôt à calmer leurs bœufs, intérieurement ils sont fort satisfaits de cette attitude d'autodéfense de leurs animaux.

La traite est assurée par les hommes et les calebasses de lait sont transportées du parc au village par les jeunes filles. Ainsi la femme ne trait pas et l'homme ne transporte pas le lait. Au Nord-Cameroun toute interversion est considérée comme humiliante pour l'un ou l'autre sexe et donnerait lieu à des railleries insupportables au village. Ces considérations qui paraissent négligeables sont importantes si l'on envisage la production laitière à l'échelle industrielle et l'utilisation de la main-d'œuvre indigène dans les entreprises laitières locales.

La traite se déroule de la manière suivante : le veau est mis à la mamelle et tête jusqu'à ce que le berger juge que la vache a « lâché » son lait. C'est alors qu'il retire le veau et l'attache par l'encolure à l'antérieur droit de la mère, la tête du veau vers la mamelle. Il entrave les postérieurs de la mère au niveau des canons, à mi-hauteur. Ainsi, le veau placé entre la vache et le trayeur évite à ce dernier les coups de corne.

Dans la répartition des troupeaux, la robe blanche et l'acajou sont sélectionnées dans des groupes distincts. Les robes multicolores restent mélangées, mais la répartition des taches sur une robe donnée, tout comme les phanères, ont une grande importance chez les pasteurs peuls.

Selon la tradition, certaines robes sont qualifiées de porte-bonheur ; exemple : le jaune sale, le gris cendré, dit « couleur d'éléphant », et de tels animaux sont recherchés. D'autres marques particulières vont jusqu'à disqualifier et déprécier les animaux parce qu'elles sont considérées comme « porte-malheur ». On trouve dans cette liste : les bovins avec une étoile en tête ; avec une tache sur le rein et l'extrémité de la queue ; du blanc sur l'extré-

mité d'un postérieur. Les pasteurs se montrent discrets sur l'origine de ces croyances qui sont de véritables facteur limitants pour l'introduction des animaux importés pour le croisement. Car les géniteurs importés d'Europe ou d'Amérique se heurtent en réalité plus aux préjugés qu'aux conditions climatiques. Par exemple l'absence de bosse chez les taurins gênera pendant longtemps l'introduction des races trypano-tolérantes comme la N'Dama, au Nord-Cameroun. A ces préjugés traditionnels, s'ajoute le fatalisme de l'Islam.

**4° Influence de l'Islam.**

D'une façon générale, on peut admettre avec J.-Claude Froelich (*Les Musulmans d'Afrique Noire*), que si la simplicité de l'Islam a favorisé sa diffusion à travers l'Afrique noire, en s'adaptant, ses dogmes se sont quelque peu altérés.

Dans le cas particulier du Nord-Cameroun, bien que converti de longue date à l'Islam, l'animisme n'a pas complètement disparu des esprits et la coutume ou les lois de l'hospitalité locales s'incorporent dans les pratiques journalières de la religion pour deux raisons :

1) La distinction « d'hommes libres » et « non libres » dans la société fait que les non libres, superficiellement islamisés, ont conservé leurs croyances tout en adhérant à l'Islam. Souvent certains n'ont emprunté que le port de grands vêtements à l'Islam ;

2) Les professeurs sont très peu nombreux et l'enseignement coranique est donné à la masse par des marabouts n'ayant pour la plupart qu'une connaissance relative du Coran.

Pour devenir marabout, il suffit de savoir réciter le Coran, lire et écrire en arabe classique. Dès lors le marabout peut ouvrir une école coranique, c'est-à-dire qu'il reçoit une quinzaine d'élèves de 6 à 7 ans pour leur apprendre à réciter le Coran en arabe. Cependant le marabout lui-même continue de recevoir le commentaire du Coran auprès d'un cadi ou modibo.

Dans ces conditions, l'enseignement n'attteint qu'un niveau très élémentaire et si les cinq piliers de l'Islam : « profession de foi, prière, jeûne, aumône, pèlerinage » sont connus de l'ensemble des Foulbés, l'exécution des prières, au nombre de cinq par jour, révèle une grande ignorance des populations. En principe, chaque prière comporte des sourates appropriées, mais en dehors des prières collectives qui ont lieu à la mosquée sous la direction de l'iman, la plupart réduisent à trois la fréquence des prières et souvent dans ces prières individuelles, chacun récite ce qu'il sait. A cause de cette ignorance, le surnaturel occupe une grande place dans les esprits comme le dénonce l'usage abusif d'amulettes et de gris-gris contre le mauvais sort, ou pour obtenir la faveur de « génies bienfaisants ».

Chez les éleveurs, les traditions pastorales se mêlent aux pratiques religieuses pour entretenir un fatalisme qui s'oppose à toute amélioration de la qualité du cheptel.

Nous venons de voir dans cette première partie l'influence des facteurs tenant à l'organisation sociale et à la religion, dont tout plan de modernisation doit tenir compte ; nous allons voir dans la deuxième partie l'influence d'un autre groupe de facteurs tout aussi importants que les précédents et qui dépendent du Service de l'Elevage.

# DEUXIEME PARTIE

## ORGANISATION DU SERVICE DE L'ELEVAGE

## LE PERSONNEL ET SES ACTIVITES

## RAPPORTS DU SERVICE AVEC LES ELEVEURS

## MOYENS D'AMELIORATION

Devant l'organisation originale des seigneuries foulbés, l'Européen s'est rallié à l'administration indirecte, c'est-à-dire par l'intermédiaire des chefs coutumiers et leurs notables. La tâche de l'Européen du point de vue administratif était la coordination et la modération de la prétention des Peuls qui continuaient de considérer les païens refoulés par les razzias sur les montagnes, comme des rebelles.

Malgré cette coordination, le fonctionnement des services publics européens par personnes interposées, interprètes et notables, a abouti à des abus qui ont créé la défiance actuelle des populations. Dans le cas de l'élevage, le service correspondant s'adresse au lamido qui à son tour s'adresse à son notable de l'élevage, le sarkin sanou, qui contacte les éleveurs. Ce schéma qui semble simple renferme pourtant de nombreux facteurs limitants au niveau des articulations.

## A) ORGANISATION DU SERVICE DE L'ELEVAGE

Dès l'installation européenne, la lutte contre les épizooties fut une des premières préoccupations. Le pays a été divisé en trois grands secteurs d'élevage : le sud, le centre et le nord. Chacun des secteurs fut confié à un docteur vétérinaire chargé de la lutte contre les maladies contagieuses avec l'aide d'un personnel indigène recruté sur place. Un docteur vétérinaire, inspecteur général, placé à Yaoundé, la capitale, représente le Service auprès du Gouvernement central. Plus tard les secteurs furent subdivisés en sous-secteurs avec des postes et stations d'élevage. Les rapports des docteurs vétérinaires Dauzat et Jeannin qui ont eu à mettre sur pied le service vétérinaire au Cameroun, reflètent les difficultés sur place qu'ils ont eu à résoudre.

Dans le Service Vétérinaire ainsi établi et adapté pour le mieux au Cameroun sous tutelle française, on comprend

que les diverses activités vétérinaires soient parfois confondues. Le vétérinaire tel qu'il est connu en France devient un fonctionnaire d'Etat. Si bien que les vocables « élevage » et « vétérinaire » sont souvent confondus dans les esprits. Cette confusion persiste même dans l'organisation actuelle bien que modifiée et adaptée aux transformations actuelles (voir organigramme).

Dans la hâte de mise sur pied d'un personnel auxiliaire en nombre suffisant pour le fonctionnement du Service, on n'a pas pu tenir compte des affinités des groupes ethniques ; nous en verrons les conséquences dans les rapports avec les éleveurs.

## B) LE PERSONNEL ET SES ACTIVITES

### 1° Le personnel.

Nous avons des docteurs vétérinaires, inspecteurs français de l'Assistance technique française, au nombre de cinq en ce moment.

Des docteurs vétérinaires inspecteurs camerounais, sortant des écoles nationales vétérinaires françaises : un en place, quatre diplômés prêts à rentrer et qui seront suivis d'autres docteurs vétérinaires camerounais à raison d'un par an à partir de 1964.

Parmi le personnel formé sur place nous comptons six vétérinaires camerounais et environ quatre cents agents d'élevage de toutes catégories de la fonction publique.

Enfin, un certain nombre de sarkin-sanou (notables du lamido), incorporés au Service à titre de surveillants d'épizooties.

### 2° Activités du personnel.

Le Service de l'Elevage lutte contre les maladies contagieuses, les trypanosomiases, les affections parasitaires et exerce la surveillance des mouvements du bétail le long des frontières et l'inspection sanitaire dans les abattoirs.

Dans un poste vétérinaire nous trouvons un docteur vétérinaire ou un assistant vétérinaire assisté d'un nombre variable d'infirmiers vétérinaires.

Le vétérinaire précise les diagnostics, fixe la posologie des médicaments, répartit les tournées de brousse pour les vaccinations. Il contrôle et apprécie les réactions vaccinales, adresse un rapport mensuel à la Direction des Services centraux. Les infirmiers assurent les actes médicaux et la surveillance des foyers de maladie.

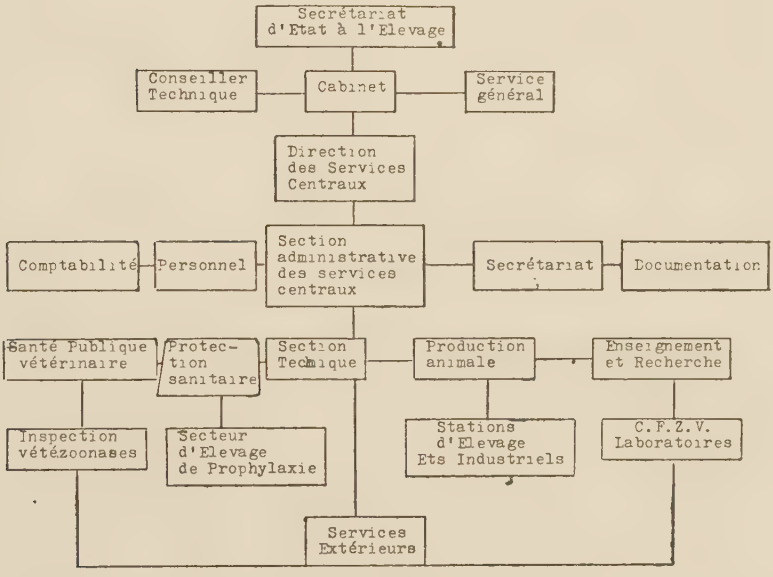


ORGANIGRAMME DU SERVICE

(d'après le rapport annuel 1962 de la Direction des Services Centraux)

Dans une enquête socio-économique sur l'élevage dans l'Adamaoua (secteur centre de l'Elevage), M. JEANNIN, docteur vétérinaire, inspecteur général, ancien directeur du Service de l'Elevage au Cameroun, signale qu'en 1960, il n'y avait qu'un seul vétérinaire pour s'occuper de 700.000 bovins sur une superficie de 70.000 km².

Dans ces conditions, les infirmiers se trouvent dans l'obligation de prendre l'initiative dans les postes vétérinaires de brousse. Cette faiblesse en personnel qualifié a

pour conséquence un ralentissement des activités mais surtout une présentation peu favorable de la médecine vétérinaire auprès du monde rural.

D'une manière générale, le personnel qualifié, en plus des activités vétérinaires, assure toutes les tâches administratives du Service. Il en résulte que c'est le personnel le moins qualifié qui est mis au contact permanent avec les pasteurs et on était encore à l'époque où les divers produits chimiques proposés contre les trypanosomiases étaient franchement toxiques. Il fallait aussi ajouter les défaillances des vaccinations. Ces divers facteurs sont à l'origine du comportement des éleveurs vis-à-vis du Service de l'Elevage que nous allons retrouver dans le chapitre suivant.

## C) LES RAPPORTS DU SERVICE VETERINAIRE AVES LES ELEVEURS FOULBES

C'est précisément là que se font sentir tous les effets de l'administration indirecte. Répétons qu'à l'origine le personnel indigène a été recruté sans pouvoir tenir compte des affinités des groupes ethniques, c'est un fait apparemment insignifiant, cependant suffisant pour provoquer des réactions d'intolérance chez les Foulbés restés attachés à la distinction d' « hommes libres » et « non libres », de « musulmans » et « païens ».

Le notable chargé de mettre en rapport les éleveurs et le Service de l'Elevage est également désigné pour guider le Service administratif chargé du recensement du bétail en vue de la perception de l'impôt. L'origine des facteurs limitants est assez évidente pour qu'on y insiste.

Suivons une tournée de vaccination antipestique par exemple. Un grand parc pouvant contenir une centaine de têtes est construit la veille par les éleveurs sous la direction du surveillant d'épizootie. De bon matin les troupeaux sont réunis dans le parc de vaccination et l'infirmier vétérinaire se présente, accompagné d'un personnel journalier chargé du transport du vaccin et de la conten-

tion des animaux. Le mélange inaccoutumé des troupeaux et la présence d'étrangers suscitent la panique chez le bétail, de telle sorte que pour une injection sous-cutanée il faut abattre les animaux. C'est alors qu'il règne une effervescence indescriptible dans le parc. Les beuglements se mêlent aux jurons des propriétaires dans une corrida inattendue.

Certes, ces conditions de vaccination ont évolué, ainsi que les modalités de l'administration. Il n'en reste pas moins que les éleveurs n'apprécient guère les mesures de prophylaxie ; mais ceci n'est pas l'apanage des éleveurs camerounais.

## D) BILAN DE L'ELEVAGE AU CAMEROUN ET MOYENS D'AMELIORATION

### 1° Le bilan de l'élevage.

Malgré le caractère stationnaire de l'économie pastorale, du point de vue sanitaire les efforts du Service Vétérinaire ont abouti à des résultats positifs. En effet, le nombre de foyers de maladies contagieuses (peste bovine, péripneumonie) a considérablement diminué ainsi que la mortalité. Depuis l'apparition des trypanocides (Trypadine, Ethidium) pour ne citer que les principaux, les éleveurs apprécient le bienfait du traitement contre les trypanosomiases animales et sur ce point particulier ils sont prêts à donner leur participation financière pour l'achat de ces médicaments qui leur sont donnés gratuitement par le Gouvernement, mais en quantités insuffisantes faute de crédits et de personnel.

a) *Moyens financiers :*

Malgré les efforts financiers du Gouvernement, les besoins du Service de l'Elevage dépassent chaque année les crédits attribués. Puisque les populations apprécient les médicaments vétérinaires, il serait souhaitable d'ins-

taurer le principe d'autofinancement, c'est-à-dire que matériel et médicaments devraient incomber aux propriétaires du bétail ; la création et l'entretien des bains détiqueurs pour le déparasitage seraient à la charge des communes. Ainsi les crédits du Gouvernement serviraient essentiellement à l'amélioration des pâturages et notamment l'hydraulique pastorale.

b) *Moyens techniques :*

Pour améliorer les techniques d'élevage, il faut éduquer la masse. Un confrère du Sénégal a dit à juste titre « qu'en Afrique ce ne sont pas les bovins qu'il faut sélectionner mais les éleveurs ». Les vieux étant peu portés au changement, c'est aux groupements de jeunes tels que « Jeunesse de l'Union Camerounaise » qu'il faut s'adresser pour exposer des notions de zootechnie et d'hygiène du bétail.

Du point de vue personnel le Cameroun compte sur les vétérinaires camerounais diplômés des écoles vétérinaires françaises et les assistants vétérinaires formés sur place. Enfin la France continue de fournir des vétérinaires au Cameroun à titre d'assistance technique française.

L'organisation du Service Vétérinaire, malgré les modifications actuelles, comporte des facteurs limitants. Il serait souhaitable de dissocier les vocables « élevage » et « vétérinaire » par l'organisation de coopératives d'éleveurs dans le cadre de l'animation rurale, en association avec l'agriculture. Ceci aurait pour effet de libérer les pasteurs peuls de leur défiance à l'égard de l'administration vétérinaire et établirait des rapports plus sains avec le vétérinaire. Le service vétérinaire à titre administratif garderait pour tâches la prophylaxie contre les maladies réputées légalement contagieuses, le contrôle de la salubrité des denrées d'origine carnée à l'aide du personnel actuel. Ainsi une porte serait ouverte à la clientèle rurale et dès que le nombre de docteurs vétérinaires camerounais aura dépassé le nombre de fonctionnaires nécessaires, les autres commenceraient l'exercice de la médecine et la chirurgie des animaux domestiques dans le cadre d'une profession libérale.

# TROISIEME PARTIE

## APERÇU ECONOMIQUE

## EXPLOITATION ET COMMERCIALISATION DU BETAIL

## LES AMELIORATIONS ENVISAGEES

## A) APERÇU ECONOMIQUE

L'économie du Cameroun est essentiellement agro-pastorale. La moitié sud du pays, à climat équatorial (voir carte de végétation), produit du bois et permet la culture du cacao, café, bananes. Le nord, pays de savane, propre à l'élevage, permet la culture de l'arachide et du coton. L'activité industrielle commence à se développer, la plus importante à ce jour est celle de l'aluminium, la Compagnie Camerounaise de l'Aluminium Péchiney - Ugine (ALUCAM) dispose d'une usine de 208 cuves de 100.000 ampères produisant 4.000 tonnes d'aluminium par mois. Les productions agricoles, forestières, pastorales, sont estimées à :

— cacao : 64.400 tonnes ;

— café : 28.000 tonnes pour la seule variété « Robusta », la plus cotée ;

— bananes : 73.500 tonnes en 1958 ;

— coton : égrené dans le nord, a rapporté 1.074.548.000 francs C.F.A. en 1959 ;

— caoutchouc : est estimé à 4.000 tonnes en 1959 ;

— les bois représenteraient plus de 40 % du tonnage des exportations du Cameroun.

Pour l'élevage, les statistiques sont plus difficiles à établir, nous y reviendrons. On estime à 158 tonnes de viande en carcasses et 100.000 têtes environ de bétail sur pied commercialisées en 1962. 700.000 ovins et caprins ont été présentés dans les divers marchés dans la même année 1962. On retrouve l'influence de la religion, en effet les fêtes du mouton donnent lieu à une sacrification massive de petits ruminants. L'ensemble des cuirs de zébus et peaux de petits animaux ruminants était estimé à 92 tonnes. Enfin la pêche maritime et fluviale fournit 90.000 tonnes de poisson par an.

Toutes ces productions sont commercialisées à l'intérieur du pays par route, chemin de fer et avion. Les régions forestières à forte densité humaine ont des besoins énormes de protéines animales venant des régions d'élevage du nord. A l'extérieur, le Cameroun assure ses échanges par le port fluvial de Garoua pour le nord et par le port maritime de Douala pour le sud. La balance commerciale du Cameroun par zones monétaires pendant ces dernières années était la suivante (en millions de francs C.F.A.) :

| ANNEES | ZONES DOLLAR ET STERLING | AUTRES DEVISES | SOLDE global devises étrangères | ZONE FRANC |
|---|---|---|---|---|
| 1952 | — 2.387 | + 1.305 | — 1.082 | — 6.525 |
| 1953 | — 788 | + 2.424 | + 1.636 | — 2.615 |
| 1954 | — 539 | + 1.786 | + 1.247 | — 2.567 |
| 1955 | — 168 | + 2.613 | + 2.455 | — 4.056 |
| 1956 | — 1.077 | + 656 | — 421 | — 3.098 |
| 1957 | — 655 | + 330 | — 325 | — 2.819 |
| 1958 | — 1.105 | + 1.665 | — 560 | + 1.317 |
| 1959 | + 759 | + 4.707 | + 4.833 | + 1.781 |

(*d'après le* « *Bulletin de la Documentation* », *n°* 2.741 *du* 19 *janvier* 1961)

Malgré les efforts de redressement, l'économie du Camberoun, à base de productions agricoles et pastorales, présente des faiblesses qui s'expliquent par la technique encore archaïque : outillage rudimentaire, travail laborieux pour obtenir des produits sensibles aux variations des facteurs climatiques et en particulier sensibles aux variations des cours mondiaux.

Nous venons de voir brièvement l'aspect général de l'économie du Cameroun dans son ensemble ; intéressons-

nous à l'exploitation du cheptel avec ses modalités de transactions pour continuer de souligner les facteurs limitants dans l'élevage au Cameroun.

## B) EXPLOITATION ET COMMERCIALISATION DU BÉTAIL

Les facteurs sociaux, religieux, traditionnels que nous avons vus plus haut se répercutent dans le milieu économique. Les éléments qui permettent de connaître et de suivre l'exploitation du cheptel sont mal connus. De nombreux animaux sont sacrifiés à titre privé lors des fêtes et cérémonies religieuses. Malgré la surveillance du Service de l'Elevage et celle des Douanes, les commerçants en bétail connaissent les « angles morts » le long des frontières et les fraudes atteignent tous les degrés, notamment entre le Cameroun et le Nigéria. Chez les commerçants patentés, les transactions se déroulent suivant des habitudes traditionnelles, dans des « combines » défiant toute statistique.

### 1° Les circuits commerciaux.

Il existe trois grands centres : N'Gaoundéré, Garoua et Maroua, où les marchés à bétail sont contrôlés dans les régions d'élevage du nord. Ces animaux sont pour les uns abattus dans ces centres pour la consommation locale et pour l'envoi de viande en carcasses par avion sur les grands centres du sud, Yaoundé et Douala, et l'exportation sur le Gabon et la Guinée espagnole. Les autres sont acheminés sur pied, toujours dans les régions du sud et au Nigéria, par la route, à pied ou par camions.

A cause de l'incertitude des statistiques, nous limiterons notre étude à un exemple précis concernant l'exploitation du cheptel de la région de l'Adamaoua, correspondant au secteur centre de l'élevage, afin d'utiliser les chiffres précis rassemblés dans le document *Etude de l'élevage dans l'Adamaoua*, présenté en 1961 par M. JEANNIN, docteur vétérinaire, inspecteur général de l'élevage d'Outre-

Mer. On estime à 700.000 têtes le nombre de bovins dans cette région de l'Adamoua et à 250 le nombre de commerçants en bétail inscrits et patentés. Le prix des animaux à la production est variable avec les saisons qui jouent sur l'état d'embonpoint des bovins, la proximité des fêtes ou le paiement d'impôts.

Le marché de N'Gaoundéré offrait en octobre 1961 la composition suivante :

20 % de très bon bétail à 460 kilos vifs et à 42 F le kilo vif ;

30 % de bon bétail moyen à 400 kilos vifs et à 40 F le kilo vif ;

30 % de bétail moyen à 360 kilos vifs et à 37 F le kilo vif ;

20 % de bétail médiocre à 300 kilos vifs et à 33 F le kilo vif.

La moyenne statistique s'établit à 380 kilos vifs et à 38 F le kilo.

Les bovins sont dirigés sur le sud du pays sur pied, par route, à pied ou par camion, par troupeau de cinquante. Les commerçants moyens font un voyage, les plus riches deux voyages par an.

*Dépenses des commerçants en bétail par expédition et par tête :*

1° la patente :

2.831 F par semestre ;

5.662 F par an pour 280 bœufs, soit 20 F par bœuf ;

5.500 F par an d'impôt forfaitaire, soit 20 F par bœuf.

2° taxe communale : 100 F (la moitié payée par l'acheteur et l'autre moitié par le vendeur).

3° frais divers pour le groupement des animaux (manœuvres, cordes) : 100 F par bovin.

A ce stade, les frais généraux sont donc de 240 F par bovin et le troupeau réuni est prêt à partir, soit à pied, soit par camion.

Dans le cas de l'expédition de bétail sur pied et par la route, on compte par bœuf :

| | |
|---|---|
| a) taxe à l'exportation sur pied..... (cette taxe est à payer même pour la circulation à l'intérieur du pays) ; | 150 F |
| b) taxe de prémunition..... | 100 F |
| c) chef-convoyeur (30 jours pour 50 bovins) | 140 F |
| d) 5 convoyeurs à 5.000 F = 25.000 F..... | 500 F |
| e) traversée du bac..... | 100 F |
| f) nourriture des convoyeurs : 100 F par jour | 360 F |
| g) pertes durant le voyage : 2 %..... | 1.140 F |
| Total général par bovin..... | 2.490 F |

*En arrivant à Yaoundé,* les dépenses par bovin s'élèvent à : 2.490 F + 240 F = 2.730 F.

Dans le cas de l'expédition par camion, le total précédent atteint : 3.250 F + 240 F = 3.490 F par bovin.

*Les frais d'attente et de vente* sont estimés à 536 F par bovin.

*LA VENTE.*

Le bœuf acheté à 38 F le kilo, en tenant compte des frais précédents ramenés au kilo, revient à 46,50 F le kilo dans le cas du convoi par la route à pied et à 48 F le kilo dans le convoi par camion. Il est revendu dans les deux cas à 51,50 F le kilo vif.

Il en résulte que le commerçant vendant 280 têtes par an a un bénéfice de 425.600 F, soit un gain mensuel de 35.000 F C.F.A. par mois ou 70.000 F métropolitains anciens.

**2° Les modalités des transactions.**

En fait, la structure des circuits commerciaux renferme bien des défauts et le solde n'est pas toujours créditeur au terme des expéditions.

A côté des frais généraux il faut ajouter les cadeaux de prestige qui alourdissent sérieusement les dépenses. Pour constituer un troupeau de cinquante têtes pour une expédition, la plupart des commerçants moyens empruntent une bonne partie de l'argent nécessaire. A l'achat des animaux, le prix varie non seulement en fonction des saisons comme nous l'avons vu plus haut, mais varie aussi avec l'acheteur. On marchande longtemps, l'orgueil en particulier y joue un grand rôle, souvent au détriment de l'acheteur.

Le long du parcours N'Gaoundéré-Yaoundé (1.000 km environ) il a été placé des postes de prémunition et de contingentement pour protéger les bovins contre les trypanosomes et pour éviter des arrivées massives sur les marchés du sud. D'après les commerçants, cette organisation n'est pas parfaite. Des marchands de bestiaux non patentés utilisent les itinéraires des M'Bororo, nomades qui transitent au Cameroun et échappent à tout contrôle au détriment de ceux qui sont patentés et dont les troupeaux sont contingentés.

A Yaoundé, les bouchers ne paient jamais la totalité du prix convenu. Il restera toujours 1.000 à 2.000 F par bovin que le boucher promet de régler au prochain voyage pour s'assurer la clientèle du marchand de bestiaux.

Le séjour à la capitale entraîne des dépenses, notamment des achats : imperméables, chaussures, parfums et divers cadeaux et souvenirs.

Le retour dans le nord donne lieu à une grande manifestation de joie dans la famille. Ce n'est qu'après ces festivités et après avoir acquitté ses dettes que le commerçant en bétail fait le bilan de son opération en constatant qu'il lui reste de l'argent ou qu'il en doit.

Le boucher travaille également sans comptabilité, ne sachant ni lire ni écrire dans aucune langue. Dans une localité de 18 bouchers inscrits et patentés, on a dénombré 180 commis, aides uniquement rémunérés par des morceaux de viande prélevés sur des régions dont le vol est toléré par la tradition chez les bouchers, telles que : la région inférieure de l'encolure, la base de la queue, diverses parties des viscères, l'œsophage, le feuillet. En fait,

les couteaux sont « trop tranchants » et les « échappées » rapportent jusqu'à 23 kilos de viande nette par bovin aux commis ! Pourtant les bouchers n'admettent pas qu'ils sont volés par ces prélèvements abusifs de viande. Pour eux on ne peut parler de vol que s'il s'agit de l'argent liquide. Le commis qui prend de l'argent dans la caisse du boucher commet un vol, mais un excès dans ce qui est autorisé ne constitue pas un vol !

Sur l'étal du boucher, les catégories ne sont pas distinguées et on a la « viande sans os » et la « viande avec os », vendue par tas à 50 et à 100 F, où l'on retrouve toutes les parties de la carcasse dans des proportions constantes. En général le boucher ne cherche pas à tricher sur la composition des tas proposés au client. Il modifie l'importance de ces tas au cours de la vente. De temps en temps, il compte l'argent et évalue la quantité de viande qui reste. S'il s'aperçoit qu'il va perdre, il diminue l'importance des tas et l'opération a lieu devant les clients qui « se mettent parfaitement à la place du boucher ».

Toutes ces habitudes traditionnelles qui s'incorporent dans les circuits commerciaux sont, comme le dit M. Jeannin, « incompatibles avec un commerce sain ». Quels remèdes apporter pour l'amélioration de l'exploitation du cheptel ?

## C) LES AMELIORATIONS ENVISAGEES

Dans le domaine de l'industrie en général, le problème posé par le plan de développement se présente dans l'ordre suivant : des techniciens pour produire et des économistes pour la commercialisation et la cadence de production. Dans le cas de l'élevage au Cameroun, nous avons affaire à une planification dite « en aval ». Nous disposons d'un cheptel estimé à 2.000.000 de têtes représentant 50 milliards de francs C.F.A. qu'il s'agit de mettre en valeur et de commercialiser. Le travail des techniciens est essentiellement l'amélioration des facteurs limitants, à savoir :

— le milieu écologique,
— les animaux,
— le milieu humain.

**1° Le milieu écologique.**

Nous avons à résoudre le problème des herbages, celui de l'hydraulique pastorale et enfin la pathologie.

a) *Les pâturages :*

Les conditions climatiques sont telles que les animaux ne disposent que d'une paille ligneuse pendant une bonne partie de l'année. L'éleveur, persuadé que c'est l'animal qui doit nourrir l'homme et non à celui-ci de nourrir l'animal, ne comprendrait pas le principe des prairies artificielles. Donc, tout ce que l'on pourrait tenter c'est d'apprendre à l'éleveur à utiliser rationnellement les pâturages. Mais les pasteurs peuls ont une expérience ancestrale pour ce qui concerne le choix heureux des pâturages. En dernier ressort il faut l'association agro-pastorale pour améliorer la nourriture du bétail.

b) *L'hydraulique pastorale :*

En saison sèche l'abreuvement devient un problème. L'idéal serait la réalisation de forages. Mais on se heurte à des difficultés financières car chacun des deux forages du Sénagal capables d'entretenir 10.000 têtes vaut 20 millions de francs C.F.A. (selon M. Doutressoulle, docteur vétérinaire). Il serait cependant possible de retenir dans des barrages ou des lacs artificiels l'eau excédentaire de la saison des pluies. C'est une question à étudier avec des techniciens dans ce domaine.

c) *La pathologie :*

Si les maladies contagieuses constituent un fléau redoutable, il n'en reste pas moins que le parasitisme en zone tropicale apparaît comme un facteur limitant considérable dans l'élevage du bétail. Un programme de lutte énergique contre les Helminthes, les parasites sanguins : trypa-

nosomes, piroplasmes, ainsi que leurs vecteurs : glossines et tiques, est à l'ordre du jour : prémunition à l'aide des trypanocides et usage de bains détiqueurs.

**2° Les animaux.**

Ce sont des bovins parfaitement adaptés aux conditions de l'élevage. Ils sont bons marcheurs et conviennent aux expéditions du bétail sur pied et par la route. Seulement il leur faut cinq à six ans pour atteindre le poids statistique de 380 kg. Le croisement avec des races améliorées donnerait des animaux plus précoces malgré les conditions défavorables du milieu physique. Dans les stations expérimentales d'élevage de l'Adamoua, on a constaté que les métis atteignaient le poids adulte en deux ans et demi, trois ans, mais étaient peu adaptés à la marche. Or l'enquête de M. Jeannin a révélé comme nous l'avons reproduit plus haut, que la différence entre l'expédition du bétail par la route et par camion n'était que d'environ 2 F par kilo vif, mais que les bœufs arrivent sans perte de poids. En adoptant l'expédition par camion, le croisement permettrait une rotation plus rapide du capital.

**3° Le milieu humain.**

Les principaux défauts constatés dans les circuits commerciaux tiennent des habitudes traditionnelles dont nous avons montré les origines dans l'organisation sociale des Foulbés. Il faudrait interrompre la chaîne d'endettement, or les vendeurs au niveau des différents postes préfèrent vendre le bovin à 25.000 F à crédit plutôt qu'à 20.000 F comptant. Que faire devant un tel mode de transaction ?

Selon M. Jeannin, à la suite de « l'enquête socio-économique sur l'élevage dans l'Adamaoua », les commerçants en bétail pourraient se répartir en trois groupes au sein d'une coopérative de marchands de bestiaux. Pour démarrer, les banques du développement interviendraient pour avancer de l'argent à titre de prêts à court terme. Un des groupes de commerçants resterait dans la région d'élevage pour l'achat au comptant des animaux, un deuxième

groupe se chargerait du convoi pendant que le troisième groupe ne s'occuperait que de la vente sur les marchés du sud. Les bouchers, également organisés dans un syndicat des bouchers, bénéficieraient du prêt à court terme pour le démarrage. Ces organisations fonctionneraient sous le contrôle d'un personnel qualifié. D'après les commerçants et les bouchers consultés à ce sujet, les premières tentatives de ce genre ont abouti à des abus. Les mentalités constituent ainsi l'obstacle le plus sérieux que l'on ne pourrait vaincre qu'à l'aide de l'école et d'une campagne d'animation rurale soutenue. Toutes ces questions sont à l'ordre du jour dans le plan quinquennal actuel de la République Fédérale du Cameroun.

# CONCLUSION

*L'étude de l'organisation sociale des Peuls du Cameroun nous a permis de distinguer divers types d'éleveurs et de conceptions de l'élevage du bétail.*

*Les M'Bororos, exclusivement nomades, constituant un cas spécial, ont été laissés de côté.*

*Parmi les éleveurs foulbés sédentaires nous avons distingué les « possesseurs de bœufs » qui sont les hauts dignitaires appartenant à la classe bourgeoise de la société et pour qui le bovin est un symbole de prestige et une réserve de monnaie. Enfin les éleveurs proprement dits, constituant la classe moyenne de la société, peu portés sur les activités champêtres et pour qui l'élevage représente un mode de vie et non un métier.*

*Quel que soit le but attribué au cheptel, de nombreux facteurs sociaux, traditionnels, religieux, influencent son exploitation : le plus dominant de ces facteurs semble être celui de la religion.*

*Nous n'avons pas l'intention d'adresser des critiques à une religion, mais il nous semble nécessaire de souligner, comme* Jean-Claude Froelich *dans* Les Musulmans d'Afrique Noire, *que si la simplicité de l'Islam a permis sa diffusion en s'adaptant à tous les milieux, les traditions les plus diverses se sont incorporées dans ses dogmes. Du fait que l'enseignement coranique se limite à un niveau trop élémentaire pour la majorité des populations, il en résulte que les cinq piliers de l'Islam : « Profession de foi, prière, jeûne, aumône, pélerinage », sont souvent confondus avec la coutume locale ou ses lois de l'hospitalité. Nous répétons que nous ne critiquons pas, mais nous voulons souligner la nécessité de relever le niveau de l'enseignement coranique en Afrique Noire. Nous espérons que l'enseignment franco-arabe actuel atteindra ce but.*

*La société foulbé telle que nous l'avons décrite a bien évolué, mais ses structures d'autrefois n'ont pas complète-*

*ment disparu et les effets s'en font encore sentir. C'est pourquoi, pour le moment, tout plan de modernisation doit en tenir compte.*

*La faiblesse du Service Vétérinaire en personnel qualifié retarde l'encadrement et l'éducation du monde rural.*

*Les produits chimiques trypanocides connaissent un réel succès auprès des éleveurs et ils sont prêts à collaborer avec le Service Vétérinaire pour l'achat de ces produits en quantités suffisantes. Ces premiers pas vers une collaboration spontanée sont à encourager.*

*Les réticences des pasteurs peuls à l'égard des mesures sanitaires, notamment les vaccinations contre les maladies contagieuses, s'expliquent si l'on admet que dans les pays les mieux organisés il existe encore des gens qui ne comprennent pas les mesures de prophylaxie.*

*En conclusion finale, disons que c'est dans le cadre d'une large collaboration agro-pastorale qu'il faut travailler en s'aidant de l'école franco-arabe pour enseigner des notions de zootechnie et d'hygiène du bétail, au sein des groupements de jeunes tels que ceux de « Jeunesse de l'Union Camrounaise ».*

---

Vu :
*Le Professeur de l'Ecole Vétérinaire, Rapporteur,*
FALIU.

Vu :
*Le Directeur de l'Ecole Vétérinaire,*
P. PONS.

Vu :
*Le Président de la Thèse,*
ROUX.

Vu : *Le Doyen.*
*Pour le Doyen, l'Assesseur,*
BLANC.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :
Toulouse, le 6 février 1964.

LE RECTEUR,
*Président du Conseil de l'Université,*
LOYEN.

# BIBLIOGRAPHIE


**G. DOUTRESSOULLE : L'Elevage au Soudan Français,** F. Imbert, éditeur, Alger.

**J. C. FROELICH : Cameroun, Togo, territoires sous tutelle,** Editions Berger-Levrault, Paris, 1956.

**Jean KOECHLIN : Pâturages naturels et cultures fourragères en Afrique Occidentale et Centrale.** Cours magistral à l'Institut d'Elevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux.

**DOCUMENTS**

**S.E.R.E.S.A. (Société d'Etudes et de Réalisations Economiques et Sociales dans l'Agriculture)** 1961 : Enquête socio-économique sur l'élevage dans l'Adamaoua, République du Cameroun.

**Ministère de la Coopération : La Documentation Française. Notes et Etudes documentaires,** 19 janvier 1961, n° 2741. La République du Cameroun, série Outre-mer CXVII.

**Rapport annuel 1962 de la Direction des Services Centraux de l'Elevage du Cameroun.**

**Rapports mensuels des chefs de postes vétérinaires et rapports des tournées de brousse des Docteurs-Vétérinaires et infirmiers vétérinaires (1955) du sous-secteur d'élevage de la Bénoué Cameroun.**

**Ministère de la Coopération : Etude des problèmes posés par l'élevage et la commercialisation du bétail et de la viande au Cameroun occidental,** d'après l'étude de M. Lacrouts, Docteur-Vétérinaire diplômé de l'Institut Français du Froid Industriel, expert mis à la disposition de la République du Cameroun occidental par le Ministère de la Coopération.

**Plan quinquenal de développement de la République Fédérale du Cameroun.**